



Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com>

Constat d'assurance – fuite appartement 181

Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com>

20 août 2025 à 19:02

À : RICHIER Laurent <laurent.richier@immodefrancepaca.com>

Cc : Xavier Bruez , Rémi ALLARD valerie midani , Franck Lenormand , Emmanuel Da Silva <cm.emmanuel.dasilva@gmail.com>, Joaquim Deazevedo

Monsieur Richier,

Il est inadmissible que la situation de l'appartement 181 ne soit toujours pas traitée correctement.

Une fuite provenant de ce logement impacte directement le couloir situé entre le bureau de l'accueil et l'atelier, entraînant des dégâts importants.

La société ABS, intervenue sur place, a confirmé que l'origine se situe bien dans le privatif de l'appartement 181. Elle s'est proposée d'effectuer la réparation aux frais de la copropriétaire, mais celle-ci a refusé en prétextant qu'elle ferait intervenir une autre société.

Il est impératif qu'un constat d'assurance soit établi sans délai afin que la copropriété n'ait pas à supporter les travaux qui relèvent de la responsabilité de ce copropriétaire.

Vous trouverez ci-joint la capture d'écran de la main courante de ce jour attestant de la situation.

Nous vous demandons donc d'engager immédiatement les démarches nécessaires auprès des assurances afin que ce dossier soit pris en charge et que les réparations puissent être effectuées.

Bien à vous,

Pour l'association
Cannes Beach Renaissance

11h00 – Fuite de l'appartement 181 (privé), qui impacte le couloir de l'entrée du bureau. La dame hésite à faire réparer, ce qui cause plus de dégâts. Voir avec le syndic pour faire un constat.

⚠️ Confidentiel : Ce message est strictement réservé à son(ses) destinataire(s). Toute diffusion, reproduction, ou utilisation non autorisée de son contenu est interdite et peut constituer une infraction (article 226-15 du Code pénal). Si vous n'êtes pas le destinataire, veuillez supprimer ce message et en informer immédiatement l'expéditeur.